

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du Master en Sciences
biologiques- spécialité Histologie, Embryologie et
Cytogénétique
de la Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto-stomatologie
(FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)**

Équipe d'experts

- Mme Ndèye Ramatoulaye Diagne Guèye, Professeur Titulaire, Université Iba Der Thiam de Thiès (UIBDT), Membre ;
- M. Simon Azandégbé AZONBAKIN, Maître de conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, (Membre) ;
- M. Alfred Ouédraogo, Maître de conférences Agrégé, Université Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso, (Membre)

Signature :

Pour l'équipe, le Président



Avril, 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE	3
II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	3
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE	3
IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP (REFERENTIEL D'EVALUATION DE PROGRAMMES)	7
V. POINTS FORTS DU PROGRAMME	16
VI. POINTS A AMELIOERER.....	17
VII. APPRECIATIONS GENERALES	17
VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	18
IX. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	18
X. PROPOSITION DE DECISION :	18

INTRODUCTION

Créée le 24 février 1957, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été officiellement inaugurée le 09 décembre 1959. Elle compte six (06) facultés dont la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPOS), 05 écoles, centre et instituts de formation, celle de la Licence de Puériculture. Dans le cadre d'une politique de valorisation de ses formations, la FMPOS a sollicité l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) pour évaluer le Master d'Histologie Embryologie et Génétique.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE

Le Master d'Histologie Embryologie et Cytogénétique (HEC) a été créé par l'arrêté 2018- 450 du 14 Mars 2018 portant création et fixant le régime du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en Sciences de la Santé dans les Etablissements d'Enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation est organisée dans le domaine « Sciences de la Santé humaine » mention « Médecine » sous la forme de parcours de formation initiale qui dure huit (08) semestres soit quatre (04) années d'étude.

II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'évaluation comprend 73 pages y compris les annexes. Il a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation des programmes de Médecine et des Sciences de la Santé de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport a été élaboré par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes. Le rapport est globalement complet et aborde toutes les composantes du référentiel d'évaluation. Tous les standards ont été relativement bien évalués et les réponses sont précises.

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

La journée a commencé par une rencontre avec le Doyen de la FMPO- UCAD, Professeur Bara NDIAYE pour les civilités et la précision des objectifs de l'évaluation. Secondairement, une la Cellule interne d'assurance qualité a rejoint les évaluateurs et l'ensemble s'est dirigé à la salle de conférence du Centre de Stimulation en Santé, lieu principal des entretiens/présentations.

L'équipe des évaluateurs externes était constituée par :

❖ M. Ndèye Ramatoulaye Diagne, Professeur titulaire (Présidente), Université de Thiers

- ❖ M. Simon Azandégbé Azonbakin, Maitre de conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin (Membre) ;
- ❖ M. Alfred Ouédraogo, Maitre de Conférences Agrégé, Université Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso (Membre).

L'évaluation a commencé par une réunion de concertation entre l'équipe d'évaluateurs externes, Le Doyen de la FMPO, les responsables du Master, les enseignants et PATS. Cette réunion a permis la présentation des acteurs, la validation du planning/agenda.

Ainsi l'agenda qui a été retenu était le suivant :

- ❖ Présentations de l'Institution et du programme qui fait l'objet de l'évaluation
- ❖ Entretien avec le Chef du Service d'Histologie, d'Embryologie et de Cytogénétique ;
- ❖ Entretien avec le PER ;
- ❖ Entretien avec le PATS ;
- ❖ Entretien avec les étudiants du programme ;
- ❖ Visite du laboratoire d'Histologie, d'Embryologie et de Cytogénétique ;
- ❖ Entretien avec les étudiants ;
- ❖ Restitution orale à la fin de la visite.

Après le partage de l'agenda, l'équipe d'experts s'est retirée dans une salle pour un debriefing général et une répartition des tâches et charges lors de l'évaluation.

III.1. Communications

- ❖ La 1^{ère} communication portait sur le cadre institutionnel de l'UCAD. On retient à travers cette présentation que les origines de l'UCAD datent de 1918 sous la colonisation française et cette université prestigieuse comporte actuellement plus d'une quarantaine de facultés/instituts/écoles doctorales. La gouvernance est démocratique avec les différents recteurs/Doyen/Directeurs. L'UCAD encourage toutes les formations dans la démarche d'accréditation ;
- ❖ La 2^{ème} communication a porté sur la présentation du cadre institutionnel de la FMPO ;
- ❖ La 3^{ème} communication avait porté sur la présentation du programme de Master en Sciences Biologiques, option HEC par la responsable de la formation, Professeur Mama SY DIALLO.

De sa présentation, on retient que chaque deux ans, de petites cohortes d'étudiants sont admises dans cette formation. Ils sont donc bien encadrés avec des taux de réussite satisfaisants. Les

étudiants sont admis sur étude de dossier et viennent surtout de la filière médecine/pharmacie. Les enseignements sont répartis en quatre (04) semestres dont le semestre 01 qui est commun aux différentes formations de Master du Département. Ainsi, elle a expliqué que ce master se veut translationnel, ouvert à tous et bénéficie d'un appui institutionnel fort de la FMPO et de l'UCAD.

Après les trois présentations, les débats ont été lancés permettant aux experts de partager leurs préoccupations auxquelles les différents intervenants ont apporté des éléments de réponse :

Dans un premier temps la parole a été donnée pour l'appréciation globale de la formation, de l'enseignement, des enseignants, du personnel administratif et Technique et de la hiérarchie. Le sentiment global qui se dégage est positif car au départ, l'objectif premier de la formation est la promotion des étudiants et des enseignants. Cet objectif est bien assuré et de nombreux enseignants en HEC des Universités sénégalaises sont recrutés surtout après la formation de Master en Sciences Biologiques, option HEC.

La coordonnatrice de la formation a partagé tout son enthousiasme d'affronter les nombreux challenges liés à cette formation très utile pour de nombreux spécialistes. Ce challenge et le nouveau modèle de gouvernance lui ont permis de s'équiper et de faire avancer les pratiques au sein du laboratoire et au niveau de la formation. Des efforts sont déployés pour motiver les jeunes qui viennent dans la formation par amour des enseignements de Biologie cellulaire, Génétique, Histologie-Embryologie reçus lors des études médicales de base. L'autre profil des étudiants est constitué par les médecins spécialistes universitaires qui ont besoin de Master pour les échéances académiques au CAMES. Aussi, elle a noté que la promotion de la formation se réalise également grâce aux associations des étudiants et les activités sociales des étudiants.

A l'issue des discussions, les experts ont fait les recommandations qui seront partagées dans le chapitre dédié.

III.2. Entretien avec les enseignants non responsables

L'entretien avec les enseignants non responsables a permis de noter les points suivants :

- ❖ Bonne ambiance qui caractérise la collaboration entre les enseignants, ce qui permet de prendre des décisions de façon consensuelle ;
- ❖ Aspect pratique et pédagogique des enseignements car au décours de cette formation, les étudiants sont aguerris à la prise de parole en public et la présentation de leçons ;

III.3. Entretien avec les PATS

L'entretien avec les PATS a permis de noter qu'il existe une bonne ambiance au sein des différents acteurs du laboratoire/formation /école doctorale de la FMPO. Cependant des points d'amélioration ont été soulevés :

- ❖ Motivation de tous les PATS : en leur octroyant des primes ou en favorisant leur promotion ;
- ❖ Meilleur suivi des étudiants et s'assurer qu'ils ont véritablement validé le cursus nécessaire avant leur admission à la formation ;
- ❖ Meilleure gestion des finances des Master et des écoles doctorales ;
- ❖ Mise à jour régulière de tous les états de paiement des honoraires des prestataires ;
- ❖ Valider les inscriptions sur la plateforme de l'UCAD devrait être précédée d'une autorisation de la formation.

III.4. Entretien avec les étudiants

- ❖ Ils ont tous loué la qualité de la formation et l'organisation des cours en ligne, ce qui leur donne la possibilité d'y participer quel que soit leur engagement professionnel ; cependant une étudiante a souligné sa préférence pour la dispensation des cours en présentiel. Aussi, ils soulignent que les relations entre eux et les enseignants sont chaleureuses ; la flexibilité des enseignants vis-à-vis de l'organisation des cours a été saluée par les étudiants.

III.5. Visite des locaux

❖ Etat des locaux

Les locaux sont spacieux et lumineux, mais certaines imperfections ont été notées :

- De l'humidité et des fuites d'eau sont notées au niveau des toilettes ;
- Des tabourets non confortables sont utilisés pour les étudiants.

❖ Recommandations

- Nécessité de faire des travaux de rénovation des locaux surtout des toilettes ;
- Mieux décorer les salles de prélèvement, en particulier la salle de prélèvement de sperme après avoir pris l'avis des usagers via un sondage. Envisager de décorer les salles avec des artistes pour rendre l'endroit plus convivial ;
- Mettre en place une bibliothèque numérique pour les étudiants.

IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP (REFERENTIEL D'EVALUATION DE PROGRAMMES)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01: L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs.
Les missions ont été bien définies en 6 points Appréciation globale sur le standard : standard atteint.
Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).
❖ L'offre de formation répond à l'ensemble des besoins de la population en matière de santé, tant sur le plan préventif que curatif. Le plan stratégique en cours d'exécution a pris en considération les nouveaux besoins dans le secteur de la santé. ❖ À l'échelle nationale, les principes éthiques universels ont été intégrés dans la législation relative au Code d'Éthique, lequel établit le cadre normatif applicable à la recherche en santé tout en prenant en considération les valeurs fondamentales universelles des droits de l'homme. ❖ Le programme du Diplôme d'État de Docteur en Médecine intègre dans ses contenus de formation les éléments suivants : • la qualité : bonnes pratiques professionnelles ainsi que les politiques, normes et protocoles en vigueur ; - l'équité : accessibilité et disponibilité des soins pour l'ensemble de la population ; • la pertinence : adéquation entre le contenu des formations et les besoins en santé des différentes populations ; • l'efficience : efficacité à coût réduit. Les modules de formation sont conçus pour satisfaire les besoins et les attentes des patients, des prestataires, des partenaires de l'institution, ainsi que du ministère de la Santé et des autres ministères concernés.
Appréciation globale sur le standard : standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Le programme du Diplôme de Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique est offert depuis l'année 2011. La liste des formations validées par l'Assemblée de l'Université de l'UCAD, les procès-verbaux de délibération ainsi que la liste des diplômés par promotion permettent d'évaluer la régularité.
Appréciation globale sur le standard : standard atteint.
Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
❖ Le Master d'HEC constitue un programme de formation favorisant l'insertion professionnelle, tout en offrant également la possibilité d'accéder aux fonctions d'Enseignant-Chercheur. Cette formation vise à dispenser des connaissances et des compétences destinées à préparer les étudiants aux professions liées à la recherche et à l'enseignement, ainsi qu'à la gestion des laboratoires de Cytologie, de Biologie de la Reproduction, d'Assistance Médicale à la Procréation et de Cytogénétique. ❖ Le contenu des modules de formations permet aux étudiants d'avoir une compréhension à l'échelle microscopique des tissus humains ainsi que de leurs mécanismes fonctionnels ; une introduction à la recherche fondamentale dans le domaine des dysfonctionnements de la reproduction, des anomalies de développement et de la genèse des cancers sur le plan cytogénétique, en adoptant une approche transversale dans un contexte caractérisé par des ressources limitées. De même, les étudiants sont également formés dans les techniques d'histologie. ❖ Cependant, l'agencement des modules de formation doit être revu pour une meilleure cohérence de l'enseignement.
Appréciation globale sur le standard : standard à améliorer
Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Une coopération est établie avec les établissements de santé publique et les laboratoires de recherche et d'expérimentation animale, notamment l'École Inter-État des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV). Ces collaborations facilitent la formation d'enseignants-chercheurs qualifiés pour

diriger des laboratoires biocliniques en milieu hospitalier, ainsi que des laboratoires de recherche au sein des universités et des instituts de recherche.

Cette collaboration est attestée par les conventions de stage et de partenariat établies entre le laboratoire d'HEC et les Etablissements de Santé/ Laboratoires de recherche.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, les compétences ainsi que les processus décisionnels sont clairement définis lors des assemblées du département de Biologie médicale et d'Explorations fonctionnelles. Les réunions de l'Assemblée départementale donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est ensuite diffusé parmi ses membres et dûment archivé.

L'organisation des enseignements est déterminée au commencement de l'année universitaire. Chaque enseignant participant à la formation est dûment informé, au commencement de chaque année académique, de ses responsabilités ainsi que des processus décisionnels.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

- ❖ Le programme proposé dans le cadre du Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique a été conçu par l'équipe pédagogique. La contribution des enseignants à l'élaboration du programme est régie par un arrêté décanal.
- ❖ Les étudiants expriment leurs avis concernant les enseignements par le biais d'un formulaire d'évaluation anonyme et d'une enquête de satisfaction. Des interactions continues sont instaurées avec les enseignants, notamment dans le cadre de l'accompagnement du mémoire et au cours des stages.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

- ❖ Le comité pédagogique et scientifique, en collaboration avec le Coordonnateur du Master, est responsable de l'assurance et de la qualité du programme. Un comité de qualité au sein du département de Biologie et Explorations fonctionnelles, ainsi qu'un Responsable Qualité du programme, sont respectivement mandatés pour superviser la mise en œuvre de la politique de

qualité du service d’Histologie, Embryologie et Cytogénétique, et pour garantir l'assurance qualité du programme dans leur domaine de compétence. La cellule sectorielle d’Assurance Qualité de la FMPO exerce une supervision sur le programme en collaboration avec la Direction de la Cellule Interne d’Assurance Qualité (DCIAQ) de l’UCAD.

- ❖ L'évaluation des enseignements réalisée par les étudiants, ainsi que les réunions de coordination dirigées par le Coordonnateur, permettent d'apporter des améliorations significatives dans l'organisation de l’enseignement et le contenu du programme. C'est ainsi que la maquette a connu une évolution qualitative entre le commencement du programme en 2011 et l'année 2018 (D-002), même si des recommandations allant dans le sens de l’améliorer seront proposées (cf recommandations).

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Champ d’évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

- ❖ Les normes LMD (Licence-Master-Doctorat) encadrent le cursus de formation du Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique. L'année académique se compose de deux semestres, chacun d'une valeur de 30 crédits. Chaque semestre se compose d'un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE), qui incluent des éléments constitutifs. Cependant, des mises à jour sont nécessaires afin de tenir compte de l'évolution de la génomique dans le diagnostic.
- ❖ L'ensemble des unités d'enseignement s'appuie sur un plan de cours ou syllabus. Une progression pédagogique des cours est établie en fonction du semestre, grâce à un ajustement approprié des unités d'enseignement qui prend en considération une compréhension approfondie des étudiants, ainsi que la cohérence des objectifs du programme.
- ❖ Les objectifs de stage sont bien définis mais devraient être organisés autour d’une maquette pour une meilleure appréciation des compétences des étudiants du master.

Appréciation globale sur le standard : standard à améliorer.

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

- ❖ Le programme du Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique est organisé en quatre semestres cohérents, menant à la soutenance d'un mémoire, qui constitue une première approche à la recherche, objectif principal de cette formation. Les thématiques, les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les normes reconnues à l'échelle internationale. Ces thématiques sont développées à travers des contenus et des méthodes conformes aux normes du LMD.
- ❖ Les avancées dans les secteurs de la formation et de la recherche sont intégrées dans les concepts et les méthodes d'enseignement. L'avancement des techniques en biologie moléculaire représente un instrument de recherche novateur au sein de notre domaine d'expertise. Exemples : l'avancement des nouvelles techniques en génétique et l'investigation des cellules souches, notamment par le biais de la méthode CRISPR-Cas9 et de l'application de ciseaux moléculaires.
- ❖ Les activités pédagogiques visant à favoriser l'insertion professionnelle comprennent : le stage au niveau hospitalier, l'initiation à la recherche axée sur des thématiques de recherche contemporaines, la participation à des rencontres scientifiques et des publications scientifiques.
- ❖ Les stages en laboratoire, tant au sein de l'Hôpital qu'à l'Université, sont structurés en tant qu'éléments constitutifs ou unités d'enseignement, en complément de la rédaction d'un mémoire. La réalisation de ce mémoire a deux objectifs principaux : l'initiation pratique à la recherche ainsi que la maîtrise de l'environnement du laboratoire, et l'introduction à la rédaction scientifique et médicale.
- ❖ Les approches pédagogiques adoptées sont axées sur l'apprenant afin de favoriser son autonomie. Il s'agit d'une méthodologie axée sur les objectifs, fondée sur les compétences et centrée sur les problèmes.
- ❖ Le programme inclut des unités d'enseignement obligatoires à hauteur de 100 %. L'acquisition du diplôme est conditionnée par la validation des 120 crédits. Le temps alloué à l'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et visites) représente 65 % du volume horaire total, tandis que 35 % est dédié au travail personnel de l'étudiant.
- ❖ Les étudiants font l'objet d'une évaluation au travers de contrôles continus périodiques, comprenant des présentations de leçons en histologie, embryologie et cytogénétique, ainsi que d'examens finaux semestriels. Ils font l'objet d'une évaluation portant sur l'ensemble des

composantes de chaque Unité d'Enseignement. Les modalités d'évaluation contribuent à la réalisation des objectifs de formation établis, en se concentrant sur les connaissances et les compétences requises. Les étudiants sont avisés par le biais d'affiches ainsi que par courrier électronique.

- ❖ Les activités pédagogiques visant à favoriser l'insertion professionnelle comprennent en sus des stages pratiques, l'initiation à la recherche, axée sur des thématiques de recherche contemporaines, la participation/ communication à des réunions scientifiques et la contribution à des publications scientifiques.

Les stages en laboratoire, tant au sein de l'hôpital qu'à l'université, sont structurés en tant qu'éléments constitutifs ou unités d'enseignement, en complément de la rédaction d'un mémoire. Avec deux objectifs principaux : l'initiation pratique à la recherche ainsi que la maîtrise de l'environnement du laboratoire, et l'introduction à la rédaction scientifique et médicale.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

L'acquisition d'attestations, de crédits, de diplômes ainsi que les évaluations intermédiaires est soumise aux conditions suivantes :

- ❖ Enregistrement de l'étudiant auprès des services de la scolarité ;
- ❖ Assiduité aux travaux dirigés (exposés) et aux stages ;
- ❖ Engagement dans les contrôles et les examens ;
- ❖ Validation du semestre académique ;
- ❖ Défense de mémoire.

Les modalités d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont soumises à une réglementation et sont communiquées par voie d'affichage ainsi que lors de réunions d'information.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

- ❖ Le taux de réussite de 90 % est jugé satisfaisant et régulièrement examiné lors des réunions de la commission pédagogique du Master ;
- ❖ L'optimisation des taux de réussite constitue une préoccupation permanente au sein du programme. La qualité de l'encadrement est continuellement optimisée grâce à une approche plus interactive

et directe, ainsi qu'à un suivi régulier des travaux de l'étudiant jusqu'à la soutenance de son mémoire.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.

- ❖ L'enseignement ainsi que la gestion pédagogique et scientifique sont confiés à un corps d'enseignants qualifiés permanents ou contractuels avec une bonne expérience professionnelle ; leur titre universitaire leur confère les qualifications académiques requises pour dispenser le programme ;
- ❖ Le processus de recrutement, de nomination et de titularisation contribue à assurer la pérennité du corps enseignant sur une période prolongée. Les enseignants permanents dispensent 98 % des cours magistraux (CM), supervisent les travaux dirigés (TD) et encadrent les stages (TP). Les évaluations sont organisées par le comité scientifique et pédagogique du Master.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

- ❖ La maquette pédagogique, les plans de cours et les emplois du temps constituent des indicateurs.
- ❖ Les modalités de rémunération des Professeurs Titulaires, des Professeurs assimilés, des Maîtres de Conférences titulaires ainsi que des Maîtres de Conférences assimilés sont déterminées par l'Université. En ce qui concerne les agents contractuels, la charge fait référence au volume horaire de l'élément constitutif, et celle-ci leur est dûment notifiée.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

- ❖ Le PER est composé d'enseignants de différents grades de l'UCAD. Aussi, dans le cadre des différentes conventions de l'UCAD peut faire appel à des enseignants d'institutions étrangères ;
- ❖ Cette mobilité des enseignants est également possible grâce à la mise à disposition de primes pour l'organisation de voyages d'études.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

- ❖ Les conditions d'admission sont établies par l'arrêté concernant le Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique. L'admission s'effectue par le biais d'une sélection sur dossier. Les conditions d'admission sont disponibles sur le site de la FMPO ainsi que sous forme de dépliants et d'affiches ;
- ❖ Afin d'être admis au programme, sous réserve de la disponibilité des places, le candidat doit satisfaire à l'une des conditions énoncées ci-après :
 - Etre détenteur d'un diplôme d'État de docteur en médecine, en pharmacie, en odontologie ou en médecine vétérinaire, délivré par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 - Ayant validé le niveau de licence 3 en pharmacie, médecine ou odontologie ;
 - Titulaire d'un diplôme reconnu en équivalence ou bénéficiant d'une dispense conformément à la réglementation en vigueur.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination de genre. Des ascenseurs permettent d'accéder aux salles de cours. Les procédures de recrutements respectent les règles d'accès égale aux formations publiques.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

- ❖ La mobilité des étudiant(e)s est envisageable et se réalise principalement au cours de la préparation du mémoire de Master, période durant laquelle les étudiants non sénégalais souhaitant le faire ont la possibilité d'effectuer leurs travaux dans leur pays d'origine, en accord avec les institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de ces derniers ;
- ❖ La capitalisation et le transfert des crédits sont des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

- ❖ Un dispositif d'accompagnement pédagogique et de recherche des étudiants est mis en place par le directeur de stage ainsi que par le directeur de mémoire. Des formations spécifiques et complémentaires sont mises en place en fonction des thématiques de recherche lors de la réalisation du mémoire ;
- ❖ Un encadrement personnalisé, adapté à chaque apprenant est mis en œuvre. Cet accompagnement personnalisé suppose un aménagement ce qui explique le choix d'un effectif restreint lors de la sélection des dossiers, mais aussi celui d'ouvrir la première année du Master (M1) une fois tous les deux ans.

Appréciation globale sur le standard : standard atteint.

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose d'une liste des ALUMNI à jour et se réjouit de la qualité des emplois occupés et du niveau de responsabilités surtout dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Cependant, il n'apparaît pas à travers les éléments de preuve fournis une implication directe des responsables de la formation dans l'insertion professionnelle des alumnis.

Appréciation globale sur le standard : standard à améliorer

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux.**Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

- ❖ Les cours sont principalement dispensés dans les amphithéâtres de la faculté, ainsi que dans les salles de travaux dirigés et de travaux pratiques des différents départements. Les ressources matérielles, telles que les salles de cours, les bibliothèques et les équipements, constituent un patrimoine de l'Université ou de l'hôpital.
- ❖ Les ressources financières allouées à la formation sont issues du budget de l'Université, lequel couvre les salaires du personnel de la FMPO ainsi que les dépenses de fonctionnement, telles que le matériel pédagogique et l'entretien des salles de cours, entre autres. Les frais pédagogiques des apprenants contribuent aux dépenses liées à l'investissement, au fonctionnement ainsi qu'au règlement des prestations.

Appréciation globale sur le standard : standard à améliorer.

V. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- **La gouvernance**

- Les responsabilités, les compétences ainsi que les processus décisionnels sont clairement définis lors des assemblées du département de Biologie médicale et d'Explorations fonctionnelles.
- L'organisation du Master d'Histologie, Embryologie et Cytogénétique, permet aux PER et aux PATS d'être impliqués dans cette formation depuis la publication des informations relatives à l'accueil des étudiants.
- Les évaluations sont organisées par le comité scientifique et pédagogique du Master
- L'engagement du PER et du PATS à délivrer une formation de qualité aux étudiants est notée lors des échanges.

- **Le curriculum**

- Le programme du Master en Histologie, Embryologie et Cytogénétique est organisé en quatre semestres cohérents, menant à la soutenance d'un mémoire, qui constitue une première approche à la recherche, objectif principal de cette formation.
- Les thématiques, les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les normes reconnues à l'échelle internationale. Ces thématiques sont développées à travers des contenus et des méthodes conformes aux normes du LMD

- **Le personnel**

- L'enseignement est délivré par du personnel qualifié de l'UCAD, d'autres universités et instituts ; la majorité des enseignants sont évalués selon les critères du CAMES.
- L'enseignement ainsi que la gestion pédagogique et scientifique sont confiés à un corps d'enseignants qualifiés permanents ou contractuels avec une bonne expérience professionnelle ; leur titre universitaire leur confère les qualifications académiques requises pour dispenser le programme ;

- **Les infrastructures et équipements**

- Des locaux sont disponibles pour un déroulement des enseignements

- **Le programme de la formation**

- Le programme de formation fait régulièrement l'objet d'une mise à jour par le comité pédagogique ;

- Les bilans d'étapes réalisés concernent la planification des enseignements et offrent la possibilité de réajuster, si nécessaire, le calendrier pédagogique ainsi que d'améliorer le contenu des cours dispensés.

VI. POINTS A AMELIOERER

- **La gouvernance**

- Absence de passerelles avec d'autres formations ;
- Absence de règlement intérieur ;
- Absence de procédures pour le recouvrement à temps des frais de formation auprès des étudiants ;
- Absence de contrat de prestation dûment formulé pour les intervenants
- Absence de programmes de recherche ;

- **Le curriculum**

- Maquette non mise à jour par rapport aux évolutions de la discipline ;
- Absence de maquette pour les stages ;
- Nombre d'heures insuffisant pour certaines sous-spécialités : la Biologie/Génétique moléculaire, d'Embryologie moléculaire, Biologie du Cancer, Biologie de la Reproduction et AMP, Éthique et Déontologie ;

- **Le personnel**

- Insuffisance en ressources humaines (PER et PATS)

- **Les infrastructures et équipements**

- De l'humidité et des fuites d'eau sont notées au niveau des toilettes ;
- *Des tabourets non confortables sont utilisés pour les étudiants.*

VII. APPRECIATIONS GENERALES

Le programme du Master d'HEC est relativement bien organisé et jouit d'une notoriété auprès des professionnels de la santé. Les cours sont dispensés par des professeurs qui ont des compétences dans le domaine et les résultats sont globalement satisfaisants.

Cependant la réorganisation des semestres pour une meilleure cohérence dans l'apprentissage est une priorité.

VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

- **La gouvernance**

- Améliorer la maquette pour rendre possible l'intégration d'autres formations ;
- Elaborer un règlement intérieur ;
- Mettre en place des procédures pour un recouvrement des frais de scolarité en début de formation ;
- Elaborer un contrat adossé à un cahier de charge pour chaque intervenant ;
- Améliorer le délai de rémunération des PER ;
- Elaborer des programmes de recherche pour favoriser un meilleur apprentissage par la mise à disposition de matériels de pointe et la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger ;
- Mettre en place un réseau des alumni

- **Le curriculum**

- Réorganiser les semestres pour une meilleure cohérence de l'enseignement ;
- Elaborer une maquette pour les stages avec une définition claire des objectifs à atteindre ;
- Augmenter le nombre d'heures consacrées à la Biologie/Génétique moléculaire, l'Embryologie moléculaire, la Biologie du Cancer, la Biologie de la Reproduction et AMP, l'Éthique et la Déontologie ;

- **Le personnel**

- *Renforcer les ressources humaines (PER et PATS).*

IX. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP

- ❖ Assurer le suivi des recommandations des experts.

X. PROPOSITION DE DECISION :

ACCREDITATION du Master en Sciences biologiques- spécialité Histologie, Embryologie et Cytogénétique, de la Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)